GENDARMERIE NATIONALE

RAPPORT ADMINISTRATIF Reçu le 17 MAI 2018

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice	Nmr pièce	N° feuillet
02078	00899	2018			1 / 2

Analyse et références

Affaire

Le jeudi 15 mars 2018 à 17 heures 40 minutes.
Nous soussigné Gendarme
Sous le contrôle du Maréchal des logis-chef
Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure
Nous trouvant au bureau de notre unité à , rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN

COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.
Cette communication pourra se faire par SMS au numéro de téléphone suivant :
La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies.
Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je vous re-dicte le contenu de ma lettre envoyée au GEIPAN qui me demande de vous déclarer les faits.

Dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 mars 2018 vers 01 heure du matin, j'ai vu un point très lumineux à allure rapide constante venant du Sud et allant vers le Nord. Il n'y avait pas de halo, c'était de couleur orange et il n'y avait pas de clignotement. Il semblait suivre la route de Seysses avenue de Muret en provenance du site AZF. Il se situait à une hauteur de 300 ou 400 mètres. Je l'ai vu après le portail de ma résidence sis à TOULOUSE (31) en rentrant d'une soirée entre amis.

Au début j'ai cru voir un projecteur d'hélicoptère de sécurité qui était à proximité du Mirail. Mais quelques particularités inhabituelles m'ont poussé a arrêter la voiture. J'ai le START&STOP sur mon véhicule je n'entendais donc aucun bruit hormis le bruit de fond de la ville.

La trajectoire coupait à l 'équerre le couloir aérien. La lumière ralentissait puis s'arrêtait après que j'arrêtais la voiture.

En baissant la vitre passager je me suis penché et j'ai regardé le point lumineux et il n'y avait toujours aucun bruit. Après environ 2 secondes d'observation, le point s'est éloigné rapidement en direction de BLAGNAC (31) en s'éteignant par a coup. La luminosité était atténuée et plus du tout brillante. A la fin la lumière se coupait par a coup pour finalement s'éteindre totalement.

La personne entendue **L'Agent de Police Judiciaire**

(DESTINATAIRES)	*Date de clôture*	*Vu et transmis par :*
[1] - M le Préfet à TOULOUSE 31000 [1] - copie CNES à TOULOUSE 31000 [1] - Archives	*Signature(s)*	Le

Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué, et vous souhaitez confier cette observation au GEIPAN pour analyse.

Nous vous proposons, dans un premier temps, de vous rendre sur notre site Internet www.geipan.fr, La consultation du guide d'identification des PANs vous permettra peut-être de trouver rapidement une explication à votre observation.

Dans le cas contraire, nous vous invitons à remplir le présent questionnaire.

Important : le questionnaire ne doit pas être rempli si vous n'avez pas fait d'observation directe
(un objet constaté sur une photo ou un film APRES la prise de vue ne constitue pas un cas d'observation)

- Le questionnaire est individuel et doit être rempli **par le témoin direct**
- Le questionnaire ne doit concerner **qu'une seule observation à la fois**

Votre témoignage est capital et unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web (www.geipan.fr), onglet « Recherche de cas » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

Le responsable du GEIPAN

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Votre observation

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Pour votre récit, vous pouvez utiliser le texte libre préparé avant d'avoir consulté le « Qu'ai-je vu ? »

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

Nuit de samedi 10/03/18 donc exactement dimanche matin 01H00.

Point très lumineux allure rapide constante venant du Sud allant vers le Nord. Brillant et de couleur Jupiter (mais 2 fois plus gros et lumineux). Pas de clignotement autre. Pas la luminosité d'une LED. Suivant exactement route de Seysses/avenue de Muret. Hauteur 300 / 400 m ? Vitesse comme celle d'un hélicoptère par exemple.

Vu après le franchissement du portail de ma résidence en rentrant d'une soirée de la nuit de samedi soir dernier. Au début j'ai cru à un projecteur d'hélicoptère de sécurité (proximité du Mirail). Mais quelques particularités inhabituelles m'ont poussé à arrêter la voiture pour mieux observer :
1- Pas de bruit de moteur provenant du point lumineux. Sa trajectoire coupant à l'équerre le couloir aérien (de nombreux avions passent par-dessus la résidence et le quartier pour rejoindre Blagnac –venant de Pech David).
2- La lumière ralenti et s'arrête en même temps que j'arrête ma voiture au pied de la résidence. Avec le système Start/Stop de la voiture le moteur se coupe et en baissant la vitre passager je regarde le point lumineux et toujours pas de bruit. Après mois de 2 secondes le point s'éloigne rapidement en direction de Blagnac en s'éteignant par à coup.
3- 1 seconde après avoir redémarrer vers Blagnac le point lumineux s'éteint par à-coup totalement. Toujours pas de bruit aucune trace, pas de forme ou structure particulière.

Probable drone furtif / militaire ? Mais problème en plein couloir aérien et au-dessus du centre-ville ... Risque de collision..etc.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Conditions d'observation du phénomène

Merci de fournir toutes les informations demandées.

A1. Adresse précise du lieu d'observation (commune, département, rue,…) :

Au niveau 31300 Toulouse Haute Garonne

A3. Si Pendant un déplacement : nom du bateau, de la route ou référence du vol :

-

B1. Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation ?

Soirée entre amis (conso d'alcool modérée je précise..)

B2. Où vous trouviez-vous exactement ? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)

Au niveau du

B3. Description du lieu d'observation :

Entrée de la résidence dans le parking, après le portail

B4. Date de l'observation : ……/……/…… **B5. Heure précise de début** (en heure locale) : .....

10/03/2018 01h00

B6. Durée de l'observation ou heure de fin (en heures, minutes, secondes) : .....

6 secondes

B7. D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ?
Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiquées en dernière page de ce document.

NON

B8. Le cas échéant, identité et relation entre ces témoins et le témoin principal :

-

B9. L'observation s'est faite de façon : continue
(rayer ou supprimer la mention inutile)

B10. Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

-

B11. Qu'est-ce qui a provoqué la fin de l'observation ?
Disparition du point lumineux

B12. Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? OUI
(rayer ou supprimer la mention inutile)

B13. Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope…) **? Si oui, merci de préciser le modèle :**
-

B14. Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :
Ciel peu nuageux

B15.Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :
Nuit

B16. Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...) :
Voiture roulante au début / Arrêtée (moteur éteint) au milieu de l'observation

B17. Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre…) :
Rien / Bruit de fond de la ville négligeable

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

C1. Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise...) **:**

Unique

C2. Forme :

Point lumineux (Teille ISS, ou 2x Jupiter en brillance / taille)

C3. Couleur :

Beige / Jaunâtre

C4. Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) **:**

2x Jupiter

C5. Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?

NON pas de halo, pas de trainée

C6. Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) **:**

1 mm

C7. Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...) **:**

Zéro bruit

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

C8. Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage) **:**

Environ 300 m ?

C9. C10. Position <u>initiale</u> du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud …), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

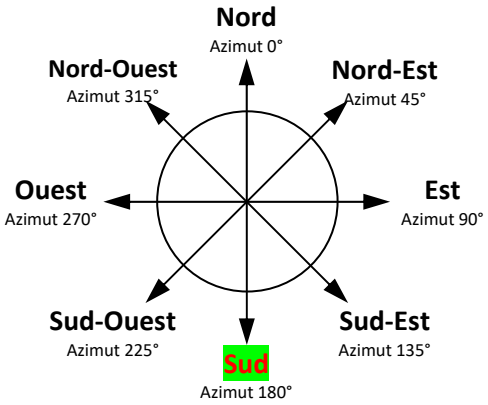

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

50°

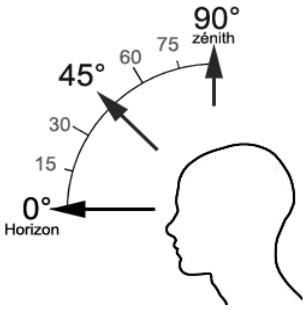

C11. C12. Position <u>finale</u> du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud …), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

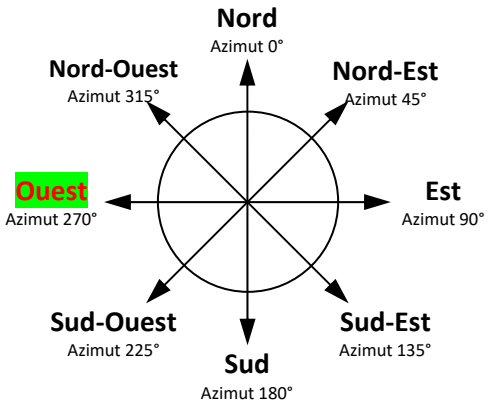

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

50°

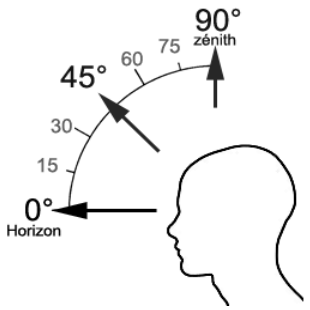

C13. **Trajectoire du phénomène** (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.) **:**

1 Ligne droite (Sud vers Nord)
2 Arrêt
3 Ligne droite (Est vers Ouest)

C14. Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) **:**

Un tiers environ

C15. Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) **:**

Rien

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Reconstitution de votre observation

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :

①

Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.

②

Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.

③

Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Map (http://maps.google.fr) ou Geoportail (http://www.geoportail.gouv.fr/accueil) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image (Photoshop, GIMP, Illustrator,…), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format jpg, png ou pdf.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Si vous ne pouvez pas acceder à ce type de matériel, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le nous au format jpg, png ou pdf.

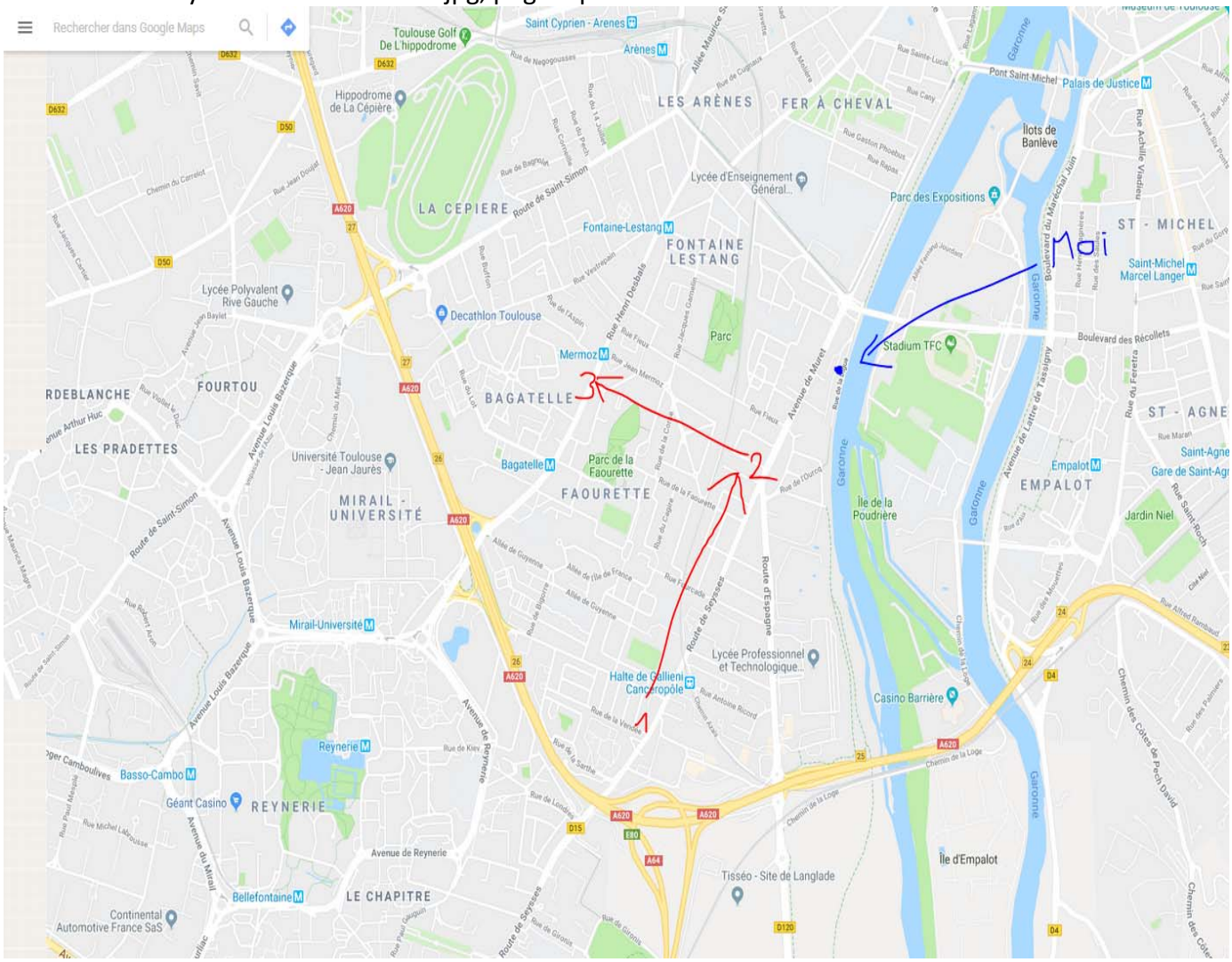

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Croquis de votre observation

E1. Utilisez cette page pour dessiner votre observation.
Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Et maintenant ?

E1. Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :

Semble avoir vu que je l'observais avant de prendre la tangente
Etrange car je ne connais pas de drone aussi silencieux... Et j'en ai vu quelques-uns.

E2. Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ?

Non rien de spécial juste dormir ! Pas parler encore de ça sauf ici.

E3. Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?

Probable drone furtif. Mais coupant le couloir aérien et allant vers Blagnac ce n'est pas très sécurisant avec tous les avions qui passent par-là (même certains de nuit..). Après je ne connais pas cette technologie car les drones à hélice font toujours du bruit résiduel et puis l'optique devait être plus que performant car je pense qu'il y a vraiment une relation de cause à effet entre l'observation et le comportement du point jusqu'à sa disparition en quelques instants

E4. Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ?

Plutôt intéressé (J'ai fait de l'astronomie plus jeune... Et même encore peu parfois)

E5. Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les PAN ?

Non puisque je ne sais pas ce que j'ai vu au final..

E6. Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?

Oui

E7. Pensez-vous que l'expérience que vous avez vécue a modifié quelque chose dans votre vie ? Qu'il peut y avoir un avant et un après ? Expliquez ce que vous ressentez :

Non pas vraiment

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Récapitulatif

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste ci-dessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) :

- ***Gendarmerie*** *(mentionner la brigade et la date) : NON .....*

- ***Police*** *(mentionner le commissariat et la date) : NON .....*

- ***GEIPAN*** *(mentionner le nom du contact et la date) : NON.....*

- ***Enquêteur privé*** *(mentionner le nom du contact et la date) : NON .....*

- ***Ufologue*** *(mentionner le nom du contact et la date) : NON .....*

- ***Journaliste*** *(mentionner le nom du contact et la date) : NON .....*

- ***Internet*** *(mentionner le site et la date) : NON.....*

Nous autorisez -vous à publier cette dernière information ? OUI
(elle peut éventuellement permettre de vous identifier si votre identité apparaît sur ce site)

Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis.
(cocher ou supprimer les mentions inutiles)

☒ Questionnaire

☐ Croquis du phénomène observé (nombre :.....)

☒ Carte(s) ou plan(s) (nombre :.1.....)

☐ Photographie(s) de l'observation (nombre :.....)

☐ Vidéo(s) de l'observation (nombre :.....)

☐ Photographie(s) de l'environnement (nombre :.....)

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Il vous reste à remplir l'autorisation de publication ci-dessous, qui nous permettra de faire apparaître votre témoignage **anonymisé** sur notre site Internet.

Autorisation de publication de vos informations

(En cas de refus, rayer ou supprimer l'une et/ou l'autre des formules suivantes.)

• J'autorise le GEIPAN à publier ce témoignage et les conclusions associées sur son propre site Internet, après avoir supprimé les informations permettant d'identifier les témoins (nom, adresse…).

• J'autorise le GEIPAN à laisser paraître dans les médias (presse, télévision, Internet) certaines parties de ce témoignage (texte, photos éventuellement retouchées, dessins, schémas, vidéos).

Je, soussigné .....,
certifie la sincérité des renseignements fournis ci-dessus.

Fait à TOULOUSE .....

Le 12/03/2018.....

Signature

Ce questionnaire est à renvoyer :

- Par e-mail avec l'ensemble des pièces numérisées à geipan@cnes.fr

ou

- Par courrier à l'adresse postale suivante, après en avoir fait une copie que vous garderez :

GEIPAN
Centre national d'études spatiales
DSO/DA//GEIPAN
18 avenue Édouard Belin,
31401 TOULOUSE CEDEX 9

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de témoigner.

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN – COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

Je n'ai vu aucune forme particulière ou distinctive.
Je me suis rendu sur le site internet du GEIPAN pour signaler l'événement et j'ai du remplir un questionnaire et j'ai matérialisé l'emplacement de l'objet au début de l'observation.
Je vous joint le questionnaire que j'ai rempli.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A , le 15 mars 2018 à 18 heures 10 minutes.

La personne entendue **L'Agent de Police Judiciaire**